

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9815**

### Intitulé

BEP : Brevet d'études professionnelles Modeleur, maquettiste

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC de la Métallurgie	recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**V (Nomenclature de 1969)**

**3 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

251 Mécanique générale et de précision, usinage

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du BEP Modeleur Maquettiste participe à la fabrication des outillages de mise en forme des matériaux, à la réalisation de maquettes, de prototypes et de formes diverses dans un souci de qualité et de productivité.

Il doit être capable de s'intégrer à un groupe dans le cadre d'un projet de fabrication. À ce titre, il est en mesure de rendre compte de manière pertinente.

Sa culture technique lui permet :

- de participer à la réalisation en fonction des données établies dans un cahier des charges défini par le donneur d'ordres ;
  - d'accéder aux techniques de définition des produits, de réalisation, de contrôle : CAO, CFAO, machines à commande numérique, logiciels spécialisés...
  - de situer son activité dans le cadre global de l'entreprise afin d'appréhender les enjeux économiques liés aux choix des techniques ;
  - de travailler en équipe et d'évoluer personnellement.
  - d'appréhender les données relatives au procédé de mise en forme des matériaux et notamment les études de moulage.
- Il maîtrise les compétences nécessaires à la fabrication et à la remise en état des produits qui caractérisent son secteur d'activités ; la production de formes en matériaux tendres et/ou en résine destinés à l'industrie.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Aéronautique, spatial  
Alimentaire  
Armée  
Armement  
Automobile  
Bois, ameublement  
Chimie  
Construction navale  
Eco-industrie  
Electricité  
Electroménager  
Electronique  
Energie, nucléaire, fluide  
Ferroviaire  
Machinisme  
Mécanique, travail des métaux  
Métallurgie, sidérurgie  
Nautisme  
Optique, optronique  
Pétrochimie  
Plasturgie, caoutchouc, composites  
Sport et loisirs  
Transport/logistique  
Verre, matériaux de construction

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises industrielles, chantiers navals en relation avec différents services (maintenance, méthodes, qualité, ...).

Elle varie selon le secteur (aéronautique, automobile, ...), l'organisation (îlots, lignes, ...), le type d'équipements (conventionnels, numériques), les procédés d'usinage (fraisage, tournage, ...) et le type de produits fabriqués.

Elle peut s'exercer par roulement, les fins de semaine, jours fériés ou de nuit.

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

H2903 : Conduite d'équipement d'usinage

#### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- Analyse d'une maquette, d'un outillage ou d'un prototype en vue de sa réalisation
- Fabrication de tout ou partie d'un outillage, d'un prototype ou d'une maquette
- Français-histoire-géographie et enseignement moral et civique
- Mathématiques et sciences physiques et chimiques
- éducation physique et sportive

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 9815 - UP1 : Analyse d'une maquette, d'un outillage ou d'un prototype en vue de sa réalisation	Analyser des données techniques relatives à la définition d'une maquette, d'un prototype ou d'un outillage. Analyser des données techniques relatives à la réalisation d'une maquette, d'un prototype ou d'un outillage. Communiquer, dialoguer, rendre compte.  Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 9815 - UP2 : Fabrication de tout ou partie d'un outillage, d'un prototype ou d'une maquette	Collecter des données techniques. Communiquer, dialoguer, rendre compte. Organiser les moyens et les ressources relatives à la réalisation. Mettre en oeuvre les moyens et équipements nécessaires. Assembler, parachever et finir. Contrôler les fabrications réalisées.  Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 9815 - UG1 : Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique	Français - Rentrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer ; - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire ; - Devenir un lecteur compétent et critique ; - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.  Histoire-géographie et Enseignement moral et civique - Repérer le thème d'étude dans le temps et dans l'espace ; - Mettre en oeuvre les démarches et les connaissances du programme ; - Exploiter des documents pour analyser une situation historique ou géographique ; - Maîtriser des outils et des méthodes.  Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 9815 - UG2 : Mathématiques-Sciences physiques et chimiques	Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. Expérimenter, simuler. Critiquer un résultat, argumenter. Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.  Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 9815 - UG3 : Éducation physique et sportive	Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues - Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée ; - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains ; - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique ; - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif ; - Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi.  Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Articles D 337-26 à D 337-50 du Code de l'Éducation

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 juin 2010 portant création du BEP Modeleur maquettiste (JO du 20 juillet 2010) première session 2011

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

##### Autres sources d'information :

ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

éduscol

Légifrance

ONISEP

éduscol

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**

CAP Modelage mécanique (RNCP 630)